

Communiqué de presse

**Un système de péage en Belgique : pour quoi faire ?**

Aucun Belge n'ignore que les voiries de notre pays, tant les autoroutes que les régionales et communales, sont dans un très mauvais état. La raison principale de cette situation est le sous-financement, depuis plusieurs années, de l'entretien des routes dont les revêtements ont un âge plus que respectable ; comme exemple parmi tant d'autres, le béton de ciment de l'E42 à hauteur de Fernelmont a 37 ans, l'asphalte de l'E19 à hauteur de Nivelles a 21 ans et celui du Ring de Bruxelles à Waterloo 20 ans. Il n'est donc pas étonnant que, dans une enquête d'appréciation de l'officielle Conférence Européenne des Directeurs de Routes, la Belgique occupe la dernière place en ce qui concerne notamment la qualité des revêtements. Il est donc probable qu'elle se maintiendra encore à cette place lors du prochain sondage.

Pour remédier à cette triste situation, certains évoquent l'instauration d'une vignette ou d'un péage (général ou urbain) ou d'une taxe au kilomètre. Mais on oublie souvent que les usagers de la route paient déjà plus de 11 milliards d'euros par an (sous forme notamment de taxes diverses, d'accises et d'amendes) et que seulement 1,5 milliard d'euros est consacré à la construction et à l'entretien des routes.

Quel que soit le type de financement supplémentaire éventuellement choisi, la Road Federation Belgium insiste pour que de telles recettes nouvelles, provenant des usagers routiers, retournent totalement à la route ; il faut qu'elles contribuent alors à l'entretien de notre patrimoine routier, à son amélioration, et à la construction de tronçons manquants, afin d'améliorer la qualité du réseau routier, la mobilité du trafic et la sécurité des usagers et des riverains.